

Conditions générales Van Magic Ranger

Pour un voyage entre le 01/01/2018

et le 31/12/2018

AVANTAGES

Grand choix de véhicules allant du petit van sans douche ni toilettes au camping-car pour 6

Service d'assistance 24h/24

Véhicules récents : Renouvellement régulier du parc de camping-cars

Abonnement gratuit au Camping et Caravanning Club

PROMOTIONS ET REMISES

Remise location longue durée : Remise de 5% sur le prix jour pour les locations à partir de 11 jours et 10% à partir de 21 jours. A valoir uniquement sur le prix jour

Remise Ferry : 10% de remise sur les ferry Stena Line ferry entre l'Ecosse et l'Irlande

Escompte paiement total anticipé : Remise de 5% sur le prix jour pour un règlement total avant le 31 décembre

HORAIRES, JOURS D'OUVERTURE ET CONDITIONS DE LOCATION

Départ/retour : tous les jours départ de 15h00 à 17h00 et retour de 9h00 à 11h00. Surcharge applicable entre 7h30 et 9h00 pour les retours et entre 17h00 et 19h30 pour les départs ainsi que le dimanche et les jours fériés.

Horaires du centre de location : tous les jours de 10h00 à 16h00

Durée minimum de location : 4 jours minimum, sauf entre mai et septembre 7 jours

Age et permis de conduire : de 25 ans à 75 ans et à partir de 21 ans pour le modèle Roadie. Surcharge applicable pour les conducteurs de 21 à 24 ans et de 70 à 75 ans. Minimum 2 ans de permis demandé

Fermeture à Glasgow : Du 1er novembre au 22 mars ainsi que les 25/03, 27/03 et 28/03

Fermeture à Edimbourg : Du 31 décembre au 3 janvier, le 27/03, du 22 décembre au 27 décembre

CAUTION

Par CB à régler le jour du départ (débitée et recreditée au retour) :

Avec l'assurance de base : £1200 pour le modèle Roadie, £1350 pour les modèles Nomad, Ranger, 1500 £ pour les modèles Aéro et Vista, £1750 pour les modèles Aéro plus et Vista Plus et £2000 pour le modèle Grande

Avec l'assurance complémentaire : £600 pour les modèles Roadie, £675 pour les modèles Nomad, Ranger, £750 pour le modèle Aéro et Vista £875 pour les modèles Vista Plus et Aéro Plus et, £1000 pour le modèle Grande

DETAILS DE VOTRE OFFRE

Le prix par jour comprend :

Les taxes locales (VAT)
L'assurance pour un conducteur avec une franchise de : 1200£ pour les modèles Roadie, £1350 pour les modèles Nomad, Ranger, £1500 pour les modèles Aero et Vista, £1750 pour les modèles Aero Plus et Vista Plus et £2000 pour le modèle Grande
Le kilométrage illimité
L'assistance mécanique 24h/24
La vaisselle et batterie de cuisine avec assiettes, tasses, couverts, ustensiles de cuisines, casserole, poêle, et bouilloire
Guide de camping
Adhésion offerte au « Camping and Caravanning Club » (www.campingandcaravanningclub.co.uk/)

Votre offre peut comprendre une des assurances suivantes :

Rachat partiel de franchise : Prix par jour comprenant le rachat partiel de la franchise des dommages au véhicule ramenée à 50% du montant de la franchise de base

Assurance vitres et pneumatiques : prix forfaitaire pour la couverture du pare-brise, des pneumatiques et des rétroviseurs

Assurance Junior : prix par jour de location pour l'assurance jeune conducteur (entre 21 et 24 ans, sur le modèle Roadie seulement)

Assurance Senior : prix par jour de location pour l'assurance senior (entre 70 et 75 ans)

Pack Europe : obligatoire pour circuler hors Royaume-Uni et hors Irlande, nous consulter

Et peut comprendre l'une des options suivantes :

Kit premium : Prix forfaitaire par personne comprenant drap, couverture, oreiller, taie d'oreiller, serviette

Kit premium Plus : Prix forfaitaire par personne comprenant drap, couverture, oreiller, taie d'oreiller, serviette, table et chaises de camping

Conducteur supplémentaire. : Prix par jour comprenant l'assurance pour un conducteur supplémentaire (max.1)

Borne WIFI : Prix par jour

GPS : prix par jour

Siège enfant (0-1 ans, 0-9kg) : prix forfaitaire par siège

Siège enfant (1-4 ans, 9-18kg) : prix forfaitaire par siège

Siège enfant (4-11 ans, 18-36kg) : prix forfaitaire par siège

WC Chimique : prix forfaitaire - inclus dans la formule

Chaise de camping : prix forfaitaire par chaise

Table de camping : prix forfaitaire par table

Porte vélos : prix forfaitaire - ne peut pas s'adapter sur le modèle Roadie

Bonbonne de gaz (prépayé) : prix forfaitaire

transfert

Le cas échéant votre offre peut comprendre :

Frais de restitution dans une autre agence ou « one-way » : prix forfaitaire pour un départ et un retour de deux villes différentes

Surcharges applicables :

Départs entre 17h00 et 19h30 OU retours entre 7h30 et 9h00 : prix forfaitaire

Pour les départs et/ou retours les jours suivants : 25/03, 28/03, 28/12, 29/12, 30/12

CONDITIONS GENERALES

Conditions de location : le contrat de location est établi entre la société de location propriétaire des véhicules, le loueur et le locataire. Le loueur ne prend aucune responsabilité pour tout retard, perte, dommage ou blessure qu'un locataire pourrait avoir subi peu importe la responsabilité ou la cause. Aucun remboursement pour un hébergement ou pour la location d'un véhicule si le locataire décide pendant sa location de changer ou d'annuler les termes du contrat initial. Le véhicule ne peut être fourni au locataire par le loueur sans une pièce d'identité valide, sans les fonds suffisants pour le dépôt de garantie (caution) au moment de la prise du véhicule et tant que la caution n'est pas réglée. Ces conditions ne peuvent être modifiées ou annulées par un employé ou un représentant du loueur ou par toute autre personne.

Période de location : la période de location fait référence aux dates convenues dans le contrat de location. Les départs se font entre 15h00 et 17h00, les retours se font entre 9h00 et 11h00.

Age et permis de conduire : tous les modèles peuvent être conduits par les conducteurs âgés de 25 à 75 ans. Le modèle Roadie peut être conduit entre 21 et 24 ans. Une surcharge d'assurance s'applique obligatoirement pour les conducteurs âgés de 21 à 24 ans et de 70 à 75 ans. Le permis de conduire doit être valide depuis au moins 24 mois. Seuls deux conducteurs seront autorisés à conduire le véhicule (surcharge d'assurance pour le second conducteur). Les conducteurs devront fournir au centre de location deux pièces d'identité par conducteur (ex : passeport valide et permis de conduire valide).

Assurances : l'assurance incluse dans le prix jour n'est donnée qu'à un conducteur, âgé de 25 à 75 ans, détenant un permis de conduire complet depuis au moins 2 ans. Un complément d'assurance peut être demandé si le locataire ne dispose pas d'un permis de conduire issu de la communauté européenne et si le locataire est issu d'une profession considérée à haut risque.

Une franchise en fonction des modèles s'applique dans le cas de dommages aux véhicules ou à la propriété d'un tiers. L'assurance incluse dans le prix jour ne comprend pas la couverture du pare-brise, des rétroviseurs, pneumatiques ou utilisation d'un carburant incorrecte. Une assurance supplémentaire peut être souscrite pour couvrir les dommages au pare-brise, au rétroviseur et au pneumatique. L'assurance ne couvrira pas le vol du véhicule si les clés sont laissées dans ou sur le véhicule tandis qu'il est inoccupé. Les effets personnels ne sont pas couverts.

La conduite d'une personne non enregistrée sur le contrat de location est un délit qui invalide l'assurance.

Il est illégal de conduire en Irlande et au Royaume Uni sans assurance.

L'omission de déclarer un accident est une infraction criminelle punissable par la loi. Le loueur se réserve le droit d'augmenter le montant de la franchise.

La conduite en Europe : la conduite en Europe occidentale est autorisée mais doit être signalée au moment de la réservation au loueur. Une surcharge d'assurance peut être appliquée. De plus le pack Europe est obligatoire pour se rendre en Europe Occidentale. L'assurance pour les voyages en Europe n'est pas valide pour les conducteurs entre 21 et 24 ans. Il est strictement interdit de se rendre dans les pays suivants : Albanie, Bosnie, Biélorussie, Israël, Iran, Maroc, Moldavie, Russie, Serbie, Tunisie, Turquie et Ukraine.

Le rachat partiel de franchise ou CDW (Collision Damage Waiver) : une assurance supplémentaire peut-être souscrite diminuant de 50% le montant de la franchise. Cette assurance couvre les dommages causés au véhicule ou à la propriété d'un tiers suite à une collision.

La couverture parebrise et pneumatique : ce complément d'assurance permet la réparation ou le remplacement du pare-brise ou des dommages aux pneumatiques et aux rétroviseurs.

Caution : la caution n'est réglable que par CB au moment de la prise du véhicule. Elle est débitée le jour du départ et sera restituée dans les 28 jours suivant le retour du véhicule. Elle sera restituée dans les conditions suivantes : le véhicule a été retourné dans un état correct et similaire à l'état dans lequel il a été pris auprès du loueur, si aucun accessoire n'a été perdu ou détérioré et si aucun dommage n'a été causé au véhicule. Cette caution pourra être utilisée par le loueur pour financer toute perte ou dommage au véhicule notamment tout matériel, équipement, accessoire, fenêtrage, pneu et les dommages causés par négligence. Le locataire est financièrement responsable au-delà du montant de la caution des dommages occasionnés aux véhicules non couverts par l'assurance. Le loueur se réserve le droit d'augmenter le montant de la caution pour des événements particuliers (festivals, rallyes, etc.). Une surcharge de 100£ sera appliquée si le véhicule n'est pas rendu propre (intérieur). Une surcharge de 100£ sera également appliquée si les réservoirs d'eau grise et noire n'ont pas été vidés avant de rendre le véhicule.

Exclusions totales d'assurance : la responsabilité du locataire sera totale dans les conditions suivantes :

- La conduite a été imprudente ou a porté atteinte à la sécurité du véhicule et de ses passagers.
- La conduite dans des zones interdites
- La conduite sous l'influence d'alcool ou de drogue
- La conduite par une personne de moins de 21 ans sur le modèle Roadie
- La conduite par une personne de moins de 25 ans sur tous les autres modèles
- La conduite par une personne non enregistrée sur le contrat de location
- La conduite avec plus de personnes que le nombre de ceintures de sécurité dans le véhicule
- Le vol du véhicule alors que les clés se trouvent à l'intérieur ou sur le véhicule tandis qu'il est inoccupé
- Les dommages occasionnés par la submersion du véhicule dans l'eau ou par le contact d'eau salée
- L'utilisation du véhicule à des fins illégales, et ou pour des courses, rallye ou autre concours
- L'utilisation du véhicule pour remorquer un autre véhicule ou une caravane
- L'utilisation du véhicule pour transporter des personnes ou des objets à des fins commerciales
- L'utilisation du véhicule pour transporter des liquides, des gaz explosifs ou tout objet corrosif ou inflammable

- La conduite hors des routes bitumées ou asphaltées

Les animaux ne sont pas autorisés. Il est également interdit de fumer dans les véhicules.

Il est interdit de circuler dans le Connor Pass et dans le Country Kerry en Irlande.

Amendes et contraventions : le locataire est financièrement responsable de toute amende ou contravention reçue pendant la durée de la location. Le loueur contactera le locataire s'il reçoit à la fin de la période location des amendes ou contraventions. Une surcharge de 45£ sera appliquée en sus du montant de l'amende ou de la contravention.

Pannes et réparations : la location comprend une assistance 24h24, Le locataire peut effectuer des réparations jusqu'à un montant maximal de 50£. Le loueur doit être informé de toute réparation supérieure à ce montant. Les remboursements ne seront effectués que sur présentation d'une facture ou d'un reçu.

Pénalités : pour tout retour tardif sera facturé un jour de location supplémentaire, indépendamment des circonstances du retard. En cas de véhicule rendu sale le locataire devra s'acquitter de 100£. Pénalité supplémentaire de 100£ si les réservoirs d'eau usée n'ont pas été vidés. En cas d'amendes ou contraventions le locataire devra s'acquitter d'une surcharge de 45£ par infraction en sus du montant de l'infraction.

Inscription : la réservation ne sera considérée comme définitive qu'après versement d'un acompte de 30 % du montant de la location – avec un minimum de 153 Euros. Le solde doit être réglé 30 jours avant le départ. Passé ce délai, CampingCar-online se réserve le droit d'annuler location. Le versement d'un acompte vaut acceptation des conditions de vente.

Conditions d'annulation :

- Annulation notifiée plus de 46 jours avant le départ : 20% du montant de la facture

- Annulation notifiée entre 46 et 32 jours avant le départ : 50 % du montant de la facture

- Annulation notifiée à moins de 32 jours du départ : 100 % du montant de la facture

Aucun remboursement n'est effectué en cas de retour anticipé. Toute annulation doit être impérativement notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Campingcar-Online peut vous proposer une assurance annulation interruption de voyage multirisque pour annuler ces pénalités (4% de la location + 44€).

Le prestataire se réserve le droit d'effectuer un changement de véhicule pour un autre approprié au nombre d'occupants. Ceci ne constituant pas une rupture de contrat et n'autorisant pas le locataire à prétendre à un quelconque dédommagement. Les photos et dimensions ne sont pas contractuelles et le choix des véhicules se fait par catégorie et non par modèle.

Annulation par le loueur : le loueur se réserve le droit d'annuler la réservation si :

- Le permis de conduire n'est pas conforme aux conditions précédemment mentionnées

- Le locataire n'est pas en mesure de régler la caution (par carte de crédit uniquement)

- Le véhicule est en surcharge par rapport au nombre de ceintures disponibles dans le véhicule

- L'adresse sur le permis de conduire ne correspond pas à l'adresse de facturation. Une pièce d'identité supplémentaire est demandée

- Le locataire en provenance extérieure du Royaume-Uni ne fournit pas son permis de conduire et un passeport valides

- Un problème opérationnel survient affectant le ou les véhicules loués

Aucune compensation financière ne peut être attribuée pour les réservations supplémentaires faites par le locataire (exemple billets d'avion, tickets de concert/festival ou autre).

Plaintes : un numéro d'assistance est donné au locataire lors de la collecte du véhicule. Tous dommages ou plaintes doivent être signalées immédiatement au numéro d'assistance ou au plus tard au retour du véhicule. Dans le cas où une plainte n'a pas été résolue de façon satisfaisante, le locataire doit informer le loueur dans les 14 jours ouvrables après le retour du véhicule.

Litige : les présentes conditions générales sont soumises au droit français. Tout litige résultant de l'exécution, de l'interprétation ou de l'application du contrat de voyage sera porté devant la juridiction compétente du lieu du siège social de la société Camping-Car online.

Le prestataire se réserve le droit d'effectuer un changement de véhicule pour un autre approprié au nombre d'occupants. Ceci ne constituant pas une rupture de contrat et n'autorisant pas le locataire à prétendre à un quelconque dédommagement